

Forums pour les consommateurs

demande de renseignement

Par mane Posté le 04/10/2023 à 12h45

Bonjour, Je souhaite avoir des renseignements concernant les test a réaliser auprès d'un laboratoire afin de récupérer le droit de conduire après une annulation d'un permis de conduire.

Ca fait presque 3mois que j'ai arrêté toute consommation de cannabis et je me demandais si dans l'éventualité ou les test que j'ai a faire s'avère positif, est ce que je risque de nouvelle poursuite ? ou sanctions ? ou alors simplement le droit de revenir passer ce même test plus tard ?

merci de votre réponse

1 réponse

Moderateur - 04/10/2023 à 13h40

Bonjour Mane,

Un test positif conduit la commission de récupération du permis de conduire à vous proposer un autre rendez-vous un peu plus tard pour repasser devant elle.

Il n'y a pas de nouvelles "poursuites".

Cordialement,

le modérateur.